

SAINT - VALLIER

Bulletin municipal



L'IMAGE DU MOIS

Après plusieurs années d'étude et de recherche d'aides financières, VAL'ERE entre dans la phase opérationnelle des travaux !

Le quartier change ! La phase opérationnelle est bien lancée, et commence à donner un nouveau visage à Liora. Depuis janvier 2019, échafaudages et engins de chantiers investissent le quartier. Si certaines résidences ont déjà été réhabilitées, d'autres sont actuellement en cours et d'autres commenceront prochainement afin de proposer un parc d'habitations de qualité. Les interventions sur les chaussées redessinent les conditions de circulation et d'ouverture sur le reste de la ville. Le bruit et la poussière laisseront prochainement place à un nouveau cadre de vie.

RETOUR EN BREF

Ca s'est passé dans
votre commune

FOCUS

Val'Ere : état des
lieux

TOUT SAVOIR SUR

Permis de louer, une
nouvelle disposition
pour l'habitat

VILLE À VIVRE

Agenda & sortie

CADRE DE VIE

PAS, rugby et
jumelage



Sortie PAS

20 avril

C'est une sortie familiale à l'Indian's Vallée qui a proposé le Point Accueil Social dans le cadre des animations des vacances d'avril. Les participants ont pu appréhender la culture amérindienne tout en jouant au sein d'un camp avec de véritables tipis ! Découverte de la faune et de la flore, tir à l'arc, spectacle ... Les nombreux participants sont repartis ravis de cette journée riche en découvertes.

28 avril

Le Groupe d'Animation Municipale a proposé une après-midi découverte dans les Jardins de la Galaure aux enfants saint-valliérois dans le cadre d'un rallye nature sur le thème de la biodiversité.

Ateliers coloriages, jeux de piste ou encore quizz, ils ont pu découvrir de nombreuses anecdotes sur l'environnement, la faune, la végétation et le climat !



Animation



Spectacle

28 avril

Toujours dans le cadre du rallye nature, le Groupe d'Animation Municipale a proposé un spectacle à la salle Désiré Valette : "Et bien chantons maintenant". Assuré par Marion Elgé et David Granier qui forment un duo atypique, cette mise en scène entre un professeur insolite et un élève saugrenu invite petits et grands à prendre place sur les bancs de l'école !



Cérémonie

28 avril

La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice.

Cette journée a pour vocation première le devoir de mémoire, afin de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus dans l'avenir.

08 mai

Dans la nuit du 6 au 7 mai 1945, l'Allemagne nazie capitule, et les combats cessent officiellement le 8 mai.

La fin de ce conflit mondial qui a fait plusieurs millions de victimes, se célèbre chaque année afin de marquer les esprits sur l'atrocité endurée il y a seulement quelques décennies. 2019 marquait le 74e anniversaire de cette armistice.



Cérémonie



Banque alimentaire

15 mai

La Banque Alimentaire (coordonnée par Mélanie CHATAIGNER dans le cadre du CCAS) a repris ce 15 mai à la Maison des Associations, et ce jusqu'au mois d'octobre.

37 foyers étaient inscrits en ce début de distribution, et ont été servis par les 8 bénévoles qui s'investissent dans cette action sociale et solidaire en direction des personnes rencontrant des difficultés passagères.



Centre ANCIEN

Le centre ancien verra la livraison prochaine d'une résidence (avenue Jean Jaurès) de 23 logements et de 3 maisons individuelles par Drôme Aménagement Habitat.

Une commercialisation de 15 logements et de 3 espaces commerciaux proposés en accession à la propriété par SDH constructeurs est en cours.



Les projets de renouvellement urbain promettent au quartier Liora de faire peau neuve et d'inscrire Saint-Vallier dans de nouvelles perspectives. Les premières actions se concrétisent en ce moment avec la réfection de la rue Marcel Paul et la prochaine inter-

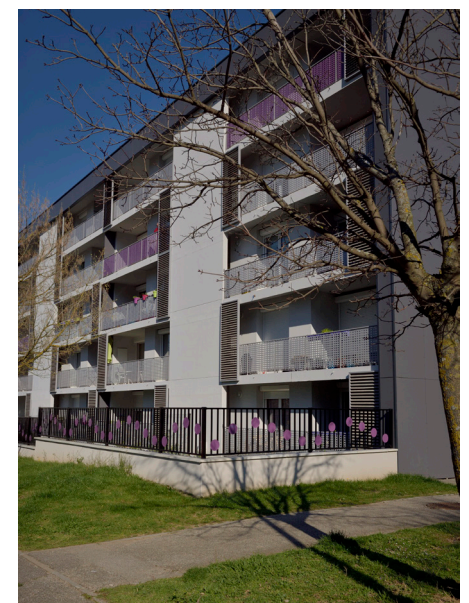


vention sur les parvis du Lycée Henri Laurens et de l'école Croisette. Ces travaux vont entraîner des désagréments visuels et sonores ainsi qu'une circulation modifiée, mais s'inscrivent dans une démarche de

mieux-vivre global et d'un meilleur confort.

La commune a lancé les travaux avec la reprise du réseau d'eau. Le réaménagement des espaces publics se poursuivra avec le retournement de l'école Croisette pour s'ouvrir sur la ville avec la création d'une esplanade conviviale.

Suivront le réaménagement de la rue Marcel Paul, le parvis du lycée Henri Laurens et la passerelle piétonne sur la voie SNCF.



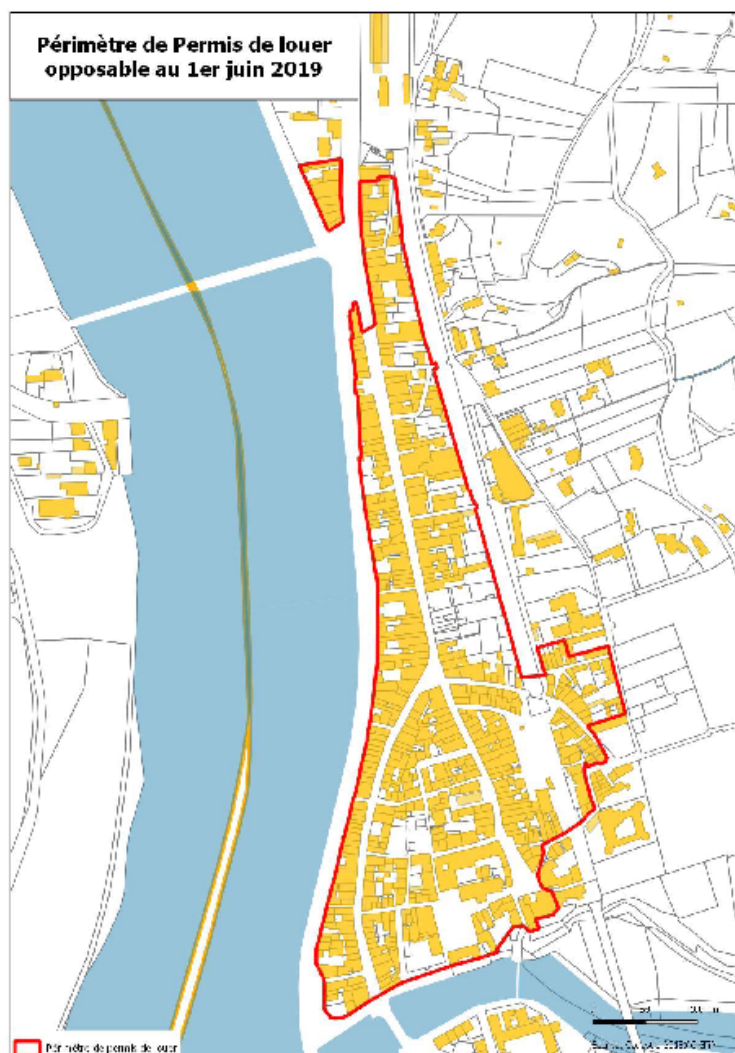
2017 marquait la première phase opérationnelle avec la réhabilitation thermique et esthétique réalisée par Drôme Aménagement Habitat sur **Les Chardonnerets**, inaugurée en juin 2018, et suivant celle des **Bouleaux et Frênes**. D'autres sont à venir prochainement, comme **Les Saules** où les travaux viennent de débuter, ou encore les résidences **Fauvettes - Mouettes** sur lesquelles le projet architectural a été validé avec les habitants, qui prennent pleinement part au projet.

PERMIS DE LOUER : UNE NOUVELLE DISPOSITION EN FAVEUR D'UN HABITAT DE QUALITÉ

AFIN D'AMÉLIORER LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE, LA LOI "ALUR" A INSTAURÉ DES DISPOSITIFS PERMETTANT AUX COMMUNES VOLONTAIRES DE SOUMETTRE LA MISE EN LOCATION D'UN LOGEMENT PAR UN BAILLEUR, SOIT À AUTORISATION PRÉALABLE, SOIT À DÉCLARATION.

Les plus-values de ce dispositif sont multiples : Assurer un logement digne aux locataires, lutter contre les marchands de sommeil, améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire.

Plein phare sur le dispositif de l'autorisation préalable mis en place le 1er juin 2019.



Pourquoi une telle mesure ?

En 2015, le diagnostic réalisé dans le cadre du Programme Local de l'Habitat de la communauté de communes Porte de DromArdèche a mis en évidence l'importance du parc de logement potentiellement indigne à l'échelle du territoire.

Le centre ancien de la ville, concentrant 20% des situations repérées à l'échelle communautaire, il a été décidé d'expérimenter ce dispositif sur Saint-Vallier et sur un périmètre bien défini.

De quoi s'agit-il ?

L'autorisation préalable est un dispositif qui impose aux propriétaires bailleurs d'obtenir une autorisation préalable avant de conclure le contrat de location.

Elle est délivrée par le Président de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, autorité compétente. Le délai d'instruction est d'un mois, comprenant une visite éventuelle du logement. L'accord sera réputé tacite si le délai d'un mois est dépassé.

Pour tout logement susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique, la demande peut être rejetée ou faire l'objet d'une autorisation sous conditions de travaux d'aménagement.

Qui est concerné ?

Tout propriétaire dont le logement se trouve dans le périmètre défini, pour une première location ou un changement de locataire.

Attention ! L'absence d'autorisation peut entraîner d'éventuelles sanctions pécuniaires pouvant aller jusqu'à 15000€.

LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Le **formulaire réglementaire de demande d'autorisation préalable de mise en location de logement** (CERFA 15652*01) téléchargeable sur service-public.fr

Un **dossier technique** comprenant différents diagnostics :

- Diagnostic de performance énergétique de moins de 10 ans ;
- Diagnostic plomb (CREP) datant de moins de 6 ans. Si celui-ci est négatif, sa durée est illimitée ;
- Diagnostic amiante ayant une durée illimitée ;
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité et du gaz si l'installation a plus de 15 ans (ou un document dispensant sa production et daté de moins de 6 ans) ;
- Etat des servitudes "risques" et pollution, et état d'information sur les solds de moins de 6 mois.

Où déposer ma demande ?

La demande d'autorisation préalable doit être déposée ou envoyée en recommandé avec accusé de réception en Mairie par le propriétaire du logement concerné.

A noter que les diagnostics demandés à la composition du dossier sont d'ores et déjà nécessaires pour une mise en location.

Le locataire est-il informé ?

L'autorisation préalable doit être annexée au contrat de location.

Que se passe-t-il en cas de vente du logement loué ?

En cas de cession ou de vente du logement, une autorisation de mise en location en cours de validité peut être transférée au nouveau propriétaire du logement. Ce transfert prend effet à compter du dépôt par le nouveau propriétaire, auprès de l'autorité compétente d'une déclaration de transfert (CERFA 15663*01, téléchargeable sur service-public.fr).

Combien de temps le permis de louer est-il valable ?

L'autorisation préalable devient caduque si elle n'est pas suivie d'une mise en location dans un délai de deux ans suivant sa délivrance.

Elle doit être renouvelée en cas de changement de locataire.

VERS UNE INFO LOGEMENT SIMPLIFIÉE

Objectif habitat permet aux habitants d'y voir plus clair dans les dispositifs existants et les démarches à entreprendre par un accompagnement personnalisé.



Permanences gratuites en Mairie les mardis matin de 9h à 12h sur rendez-vous.

NUMÉRO UNIQUE 04 75 23 54 46

HABITAT@PORTEDEDROMARDECHE.FR

MÉMO UTILE

ZOOM SUR

SAINT
VALLIER

Porte de
Drôm&rdèche
Communauté de communes

POUR ALLER PLUS LOIN DES AIDES À LA RÉNOVATION

DES AIDES PEUVENT ÊTRE ATTRIBUÉES AUX PROPRIÉTAIRES, QU'ILS SOIENT BAILLEURS OU OCCUPANTS, AFIN DE RÉNOVER LES LOGEMENTS !

L'attribution de ces aides est soumise à certains critères qu'il convient de vérifier avant d'entamer toute démarche. En effet, sont concernés par ce dispositif les logements de plus de 15 ans, pour des travaux réalisés par des professionnels, certifiés RGE (Reconnus Garants de l'Environnement).

LES TRAVAUX POSSIBLES :



Amélioration du confort des logements

Mises aux normes électriques, reprise de structures, réseaux, installations sanitaires ...

Adaptation des logements au vieillissement et au handicap

Installation d'un monte personne, adaptation de la salle de bains, barres d'appui, rampe d'accès, motorisation des volets ...



Travaux d'économie d'énergie

Remplacement des menuiseries extérieures, isolation, chauffage, ventilation ...

Réhabilitation des copropriétés fragiles

Réhabilitation des parties communes ...



Pour les propriétaires occupants, une aide de 20 à 80% peut être attribuée sur un montant de travaux plafonnés en fonction de l'état initial du logement et du programme de travaux à réaliser ;

Pour les propriétaires bailleurs, une aide de 25 à 60% peut être attribuée sur un montant de travaux plafonné en fonction de l'état du logement.



LES FESTIVITÉS DE JUILLET



VOGUE

La vogue est de retour sur la Place du Champ de Mars, du 27 au 29 juillet, avec plusieurs attractions pour petits et grands !

CYCLISME

96e grand prix cycliste qui se déroulera le dernier dimanche de juillet. Les coureurs vous attendent le long du parcours !



BOULES

Concours de la vogue en quadrette, lundi 29 juillet à 14h au Boulo-drome.
Ouvert à tous et en 2 parties.



REPAS RÉPUBLICAIN

Comme chaque année, à la suite de la cérémonie du 14 juillet, nous vous invitons à venir nous rejoindre pour un apéritif offert par la Municipalité, au Quai Gagnère !

Le traditionnel repas républicain proposé par le GAM prendra place également au Quai Gagnère, dans une ambiance festive et musicale. Informations et réservations dans notre prochain numéro !

ENQUÊTE PUBLIQUE Donnez votre avis

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un outil qui permet de planifier l'aménagement et le développement d'un bassin de vie pour le long terme.

Les permanences sur Saint-Vallier :

Elles se dérouleront à la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche (ZA Les Iles, 26241 SAINT-VALLIER), aux dates suivantes :

Judi 13 juin de 14h30 à 17h30

Mardi 18 juin de 14h30 à 17h30

Lundi 24 juin de 15h30 à 18h30



Du 5 juin au 5 juillet.
Plus d'info : www.saintvallier.fr



FERMETURE DU PONT SARRAS - SAINT-VALLIER

Travaux de réfection des joints de la chaussée et trottoirs, du 11 au 14 juin. Pendant les travaux, le pont du Rhône entre Saint-Vallier et Sarraz sera fermé dans les deux sens de circulation par des glissières en béton.

Le stationnement et la circulation seront interdits, et une déviation sera mise en place (côté Drôme et côté Ardèche).

La circulation sera autorisée aux transports scolaires :

Mardi 11, jeudi 13 et vendredi 14 : de 6h45 à 8h, et de 16h40 à 19h

Mercredi 12 de 7h30 à 8h, et de 12h à 12h30

» RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

L'heure des vacances d'été est l'occasion de faire le bilan sur l'année écoulée, et de se projeter dans celle à venir ! Le Point Accueil Social recherche de nouveaux bénévoles pour conduire les nombreuses activités qu'il propose à la population : cours de langue française, accompagnement à la scolarité ...

Si vous voulez vivre une belle aventure de solidarité et de convivialité, le PAS sera ravi de vous compter parmi son équipe !

Plus d'informations au Point Accueil Social (50 rue de la Maladière) ou au 04.75.03.02.14

Ou par mail :

melanie.chataigner@saintvallier.fr

animation.pas@saintvallier.fr



Zoom sur le SAINT-VALLIER SPORTIF

C'est une saison exceptionnelle qu'a réalisé l'équipe du Saint-Vallier Sportif, en obtenant le titre de champion Drôme Ardèche, et champion de ligue Auvergne/Rhône-Alpes en 4e série.

Une réception en leur honneur a été célébrée en Mairie le 23 mai, et fut l'occasion pour le Maire, Jacques CHEVAL, de souligner que ce club fait partie du patrimoine saint-vallérois ! Le président du club, Jacques FRAISSE, salue quant à lui les valeurs de ses joueurs et l'osmose du groupe.

» LE JUMELAGE REPRÉSENTÉ PAR LES ÉLÈVES DE WITZENHAUSEN ET DU COLLÈGE ANDRÉ COTTE

Nous avons eu le plaisir de recevoir en Mairie les élèves du collège André Cotte en compagnie de leurs correspondants allemands de Witzenhausen le vendredi 24 mai.

Pierre JOUVET, 1er adjoint à l'éducation, et Annick BOUVAREL, adjointe à l'animation, les ont accueilli autour d'un goûter de bienvenue.

Deux élèves ont pris la parole dans un très bon français en décrivant les activités et découvertes faites dans le cadre de cet échange.

Ils ont également souligné l'importance pour eux et le plaisir de pouvoir voyager dans une Europe ouverte et en paix.

Un très bon moment en leur compagnie, merci à eux !



AGENDA DES ASSOCIATIONS

Loisirs et Détente

Annulation du voyage surprise du 13 juin.

> **Lundi 24 juin** : Pique-nique au lac d'Anneyron.

Possibilité de s'inscrire pour la journée gourmande et le repas grenouille le jeudi 12 septembre !

On se retrouve le 19 septembre pour la croisière en Arles et Avignon. Départ à 8h.

Bon été !

Ecole de danse

Spectacle de l'école de danse de Saint-Vallier "**Ca dérange**", les 14 et 15 juin à la Salle Désiré Valette.

Vente des places mercredi 12 juin à partir de 14h, jeudi 13 juin à partir de 18h, et les soirs de représentation.

Gym municipale

Fête du club le 6 juillet !

AMIL

"Les Mille et une manières de peindre"

Du vendredi 14 au lundi 17 juin, à l'espace Arts Plastiques, les artistes-peintres amateurs de l'association AMIL présentent leur 23e salon !

On y apprendra ce qu'est le blaieutage, le dripping, le pouring ... et autres techniques pour appliquer la peinture, preuves à l'appui. Les 20 exposants présenteront leurs dernières créations dans cet esprit de "manière et matière.

Ouvert tous les jours de 14h à 18h30.

Athlétic Hand

L'athlétic hand organise son traditionnel mechoui !

> **Samedi 15 juin** : Rendez-vous au stade Champis.

Informations et réservations auprès de Sylvia : 06.70.51.44.22

Amicale Laïque - Section rando

Les randonnées pédestres à venir :

> **Samedi 15 juin** : Rando sur la Côte St André. Départ de Saint-Vallier à 7h.

Info au 06.82.06.32.58

> **Dimanche 16 juin** : Marche Audax de 25km à Lubac St Jean de Muzols. Départ de Lubac à 8h précises.

Info au 06.30.40.26.20 ou 06.82.06.32.58

> **Samedi 22 juin** : Rando le Granier en Chartreuse. Départ de Saint-Vallier à 7h.

Info au 06.84.18.07.35

> **Dimanche 30 juin** : Rando Les 2 Moucherolles. Départ de Saint-Vallier à 7h.

Info au 06.82.06.32.58

> **Samedi 6 juillet** : Rando à Chamrousse. Départ de Saint-Vallier à 7h.

Info au 04.75.23.08.37

Tennis club

Tournoi open du club !

Du lundi 27 mai au dimanche 16 juin, le club accueille l'ensemble des compétiteurs de la région.

N'hésitez pas à passer au club, que ce soit pour donner un coup de main aux bénévoles organisateurs, ou simplement venir encourager l'ensemble des challengers.

MJC de la Galaure

Programme varié mêlant activités artistiques, ludiques et sportives .

Les mercredis et durant les vacances scolaires.

Plus d'infos sur www.mjcgalaure.jimdo.com

Contact : 04 75 23 79 63 ou écrire à

mjc.centredeloisirs.stvallier@gmail.com

Point Accueil Social

Ce que l'été nous réserve !

Animation parents-enfants

Après-midi chasse au trésor le **mercredi**

12 juin à 14h au Point Accueil Social.

Inscriptions obligatoires au PAS ou au 04.75.03.02.14

Sorties

Très appréciée l'année dernière, la sortie mer se fera de nouveau ! Nous prendrons donc la direction de Palavas les Flots le **samedi 06 juillet**.



Une **journée lac et pique-nique** est également prévue. Mais la date n'est pas encore arrêtée, restez informés !

Activités et ateliers

Parce que nous sommes de grands gourmands, un **atelier pâtisserie** sera prochainement organisé, en doublon avec une **activité créative** (si le mystère est encore de mise, nous pouvons vous dire que vous pourrez l'accrocher à vos clés !)



Animation

Une rencontre découverte autour de la pêche est envisagée. Avis aux pêcheurs en herbe !

Naissances

Gabin BESSET

- 18/04/2019

Lyssandra OROSCO

- 27/04/2019

Naissances

Djelali HASSAINE DAOUADJI & Melissa ZERROUKI

- 27/04/2019

Salah AIT OUARAB & Kahina SAM

- 25/05/2019

ÉTAT-CIVIL

Décès

Raymonde GENTHON - 29/03/2019

Alain LAMBERT - 18/04/2019

Lucie BROYER - 01/05/2019

Yvonne NODON - 03/05/2019

Joseph BÉOLET - 07/05/2019

Henria BETTON - 08/05/2019

Marguerite CARTAIRADE - 12/05/2019

Georges MARTIN - 19/05/2019



Direction de la publication : Jacques CHEVAL
Conception et rédaction : Justine SOUVIGNET
Impression : Imprimerie de la Vallée

Tirage à 2500 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.